Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS TERTIAIRES	Session Normal Automne 2008
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3 heures Coefficient : 3

Spécialités de brevets professionnels
Administration des fonctions publiques
Agent technique de prévention et de sécurité
Agent technique de sécurité dans les transports
Banque
Barman
Boucher
Boulanger
Bureautique
Charcutier traiteur
Coiffure
Cuisinier
Esthétique cosmétique parfumerie
Fleuriste
Gouvernante
Libraire
Maintenance des articles textiles option pressing
Préparateur en pharmacie
Restaurant
Sommelier
Vêtement sur mesure

MATÉRIEL AUTORISÉ :
Calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n° 99-186 du 19/11/99)

AUCUN DOCUMENT AUTORISÉ

TOUTES LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES

Urbanisation et éco-villes pour le XXIème siècle

Document 1

Répondez-moi

Je vis dans une maison
Sans balcon, sans toiture
Où y a même pas d'abeilles
Sur les pots de confiture
Y a même pas d'oiseaux,
Même pas la nature
C'est même pas une maison.

J'ai laissé en passant
Quelques mots sur le mur
Du couloir qui descend
Au parking des voitures
Quelques mots pour les grands
Même pas des injures
Si quelqu'un les entend

Répondez-moi, répondez-moi !
Mon cœur a peur d'être emmuré
Entre vos tours de glace
Condamné au bruit des camions qui passent.
Lui qui rêvait de champs d'étoiles,
De colliers de jonquilles
Pour accrocher aux épaules des filles.

Mais le matin vous entraîne
En courant vers vos habitudes
Le soir votre forêt d'antennes
Est branchée sur la solitude
Dès que brille la lune pleine
Que souffle le vent du Sud
Vous vous n'entendez pas

Et moi je vois passer vos chiens
Superbes aux yeux de glace
Portés sur des coussins
Que les maîtres embrassent
Pour s'effleurer la main
Il faut des mots de passe
Pour s'effleurer la main.

Répondez-moi, répondez moi !
Mon cœur a peur de s'enliser
Dans aussi peu d'espace
Condamné au bruit des camions qui passent.
Lui qui rêvait de champs d'étoiles
Et de pluies de jonquilles
Pour s'abriter aux épaules des filles.

Mais la dernière des fées
Cherche sa baguette magique
Mon ami le ruisseau
Dort dans une bouteille en plastique
Les saisons se sont arrêtées
Au pied des arbres synthétiques
Il n'y a plus que moi.

Et moi, je vis dans ma maison
Sans balcon, sans toiture,
Où y a même pas d'abeilles
Sur les pots de confiture
Y a même pas d'oiseaux,
Même pas la nature,
C'est même pas une maison.

Paroles et Musique : Francis CABREL (1981)

Document 2a : Population urbaine (1970 - 2006)

Années	Afrique	Asie	Europe	Amérique	Océanie	Monde	
						Population totale (en millions)	Population urbaine (en millions)
1970	23%	23%	66%	73%	69%	3696	1367,52
1994	34%	34%	73%	76%	70%	5600	2520
2006	37%	38%	75%	77%	73%	6555	3146,4

Source : D'après des données statistiques des Nations unies, 2006.

Document 2b : Indicateur de pauvreté pour les pays en développement

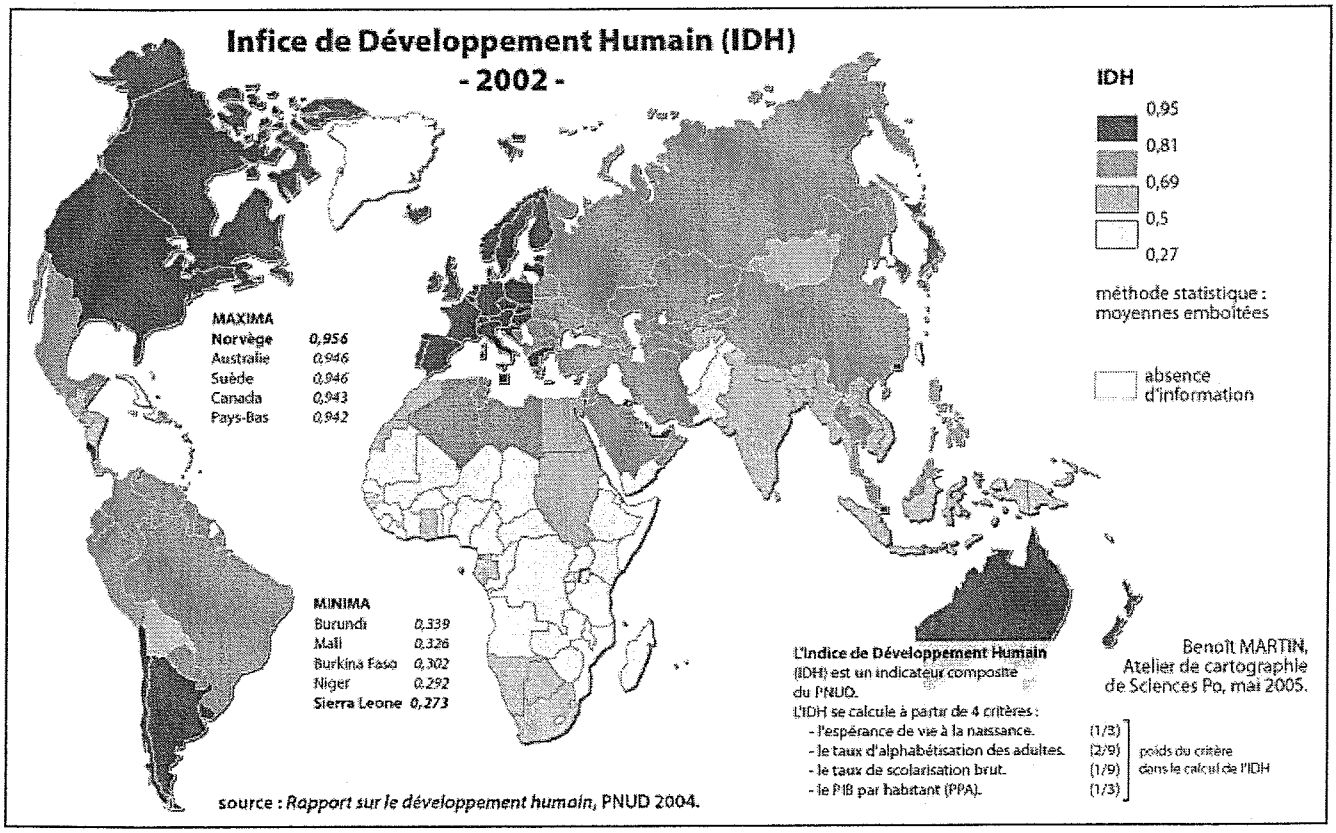

Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2004*, http://www.undp.org/

Document 3 : Comment vont vivre les 5 milliards d'urbains de 2030 ?

Pour la première fois, en 2007, la population urbaine dépasse la population rurale. En 2030, les citadins seront 5 milliards et représenteront 60 % de la population mondiale selon le Programme des Nations Unies pour l'Habitat (PNUH).

Cette croissance aura lieu à 95 % dans les pays pauvres, les villes du monde développé étant déjà passées par cette étape. Ainsi, tandis que les agglomérations de Tokyo ou Paris resteront relativement stables ces dix prochaines années (respectivement 35 et 10 millions d'habitants), celle de Mumbai en Inde passera de 18 à 22 millions, celle de Shanghaï de 14,5 à 17 millions, celle de Dacca au Bangladesh de 12 à 17 millions. Lagos, capitale du Nigeria, comptera 16 millions d'âmes, Karachi au Pakistan 15 millions, etc. Dans vingt-cinq ans, les villes des pays en voie de développement abriteront 4 milliards d'habitants, soit 80 % des citadins du monde.

A quoi ressembleront ces villes ? C'est « *la question-clé pour l'avenir de la planète* », prévient la géographe allemande Frauke Kraas. Qu'adviendra-t-il si rien n'est fait pour organiser la croissance urbaine ? « *De gigantesques agglomérations rassembleront une population qui souffrira de malnutrition et de maladies*, imagine Nefise Bazoglu, l'une des responsables du PNUH. *La population devra s'accommoder d'infrastructures congestionnées. Des montagnes de déchets domineront le paysage. Les lieux de travail et d'habitation seront de plus en plus éloignés et les travailleurs passeront des heures pour se rendre au travail. La ville à grande échelle deviendra un cancer qui empêche le développement, plutôt qu'un avantage économique* ». [...]

La question urbaine ne concerne pas seulement les pays du Sud, mais la planète entière, car si ces hommes et ces femmes ne peuvent pas s'installer dans leurs propres villes, ils chercheront les moyens de survivre dans d'autres pays.

Plusieurs expériences pilotes permettent de rêver la ville idéale, qui devrait être dense, mixte et aérée. Il s'agit de prototypes comme Dongtan, ville écologique chinoise prévue pour 2010, ou BedZED, quartier autosuffisant en eau et énergie de la banlieue de Londres. Mais ces créations sorties de l'imagination d'architectes et d'urbanistes sont difficilement transposables à la réalité.

Source : Article de Gaëlle Dupont paru dans *Le Monde Dossiers et Documents,* N° 369 Novembre 2007.

Document 4 : Charte des villes européennes pour la durabilité.

Première partie : Déclaration commune : les villes européennes pour la durabilité

I.1 Le rôle des villes européennes

[...] « Nous, villes européennes, signataires de la présente Charte, comprenons qu'aujourd'hui notre mode de vie urbain, et en particulier nos structures - répartition du travail et des fonctions, occupation des sols, transports, production industrielle, agriculture, consommation et activités récréatives - et donc notre niveau de vie, nous rendent essentiellement responsables des nombreux problèmes environnementaux auxquels l'humanité est confrontée. Cela est d'autant plus vrai que 80% de la population européenne vit dans des zones urbaines.
Nous avons pris conscience que les niveaux de consommation des ressources par les pays industrialisés ne peuvent satisfaire l'ensemble de la population actuelle, et encore moins les générations futures, sans détruire le capital naturel.

Nous sommes convaincus qu'une vie humaine durable ne peut exister sur cette terre sans collectivités locales durables.

L'autorité locale est proche des problèmes environnementaux et la plus proche des citoyens ; elle partage les responsabilités avec les autorités compétentes à tous les niveaux, pour le bien-être de l'homme et de la nature.

Les villes ont donc un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les habitudes de vie, de production et de consommation, et les structures environnementales. [...]

I.7 Une justice sociale pour une durabilité urbaine

Nous, villes, sommes conscientes que les populations démunies sont les plus touchées par les problèmes d'environnement (bruits, pollution de l'atmosphère par les gaz d'échappement, insuffisance des équipements, insalubrité des logements, manque d'espaces verts) et les moins aptes à les résoudre. L'inégalité des richesses est à l'origine de comportements insoutenables dont elle rend l'évolution difficile. Nous voulons intégrer à la protection de l'environnement les exigences sociales essentielles de la population ainsi que les programmes d'action sanitaire, de l'emploi et du logement. Nous voulons tirer les leçons des premières expériences de modes de vie durables, de manière à pouvoir améliorer la qualité de vie des citoyens plutôt que simplement optimiser la consommation.

Nous nous efforcerons de créer des emplois qui favorisent la viabilité de la communauté et de réduire ainsi le chômage. Lorsque nous chercherons à attirer ou à créer des emplois, nous évaluerons les conséquences des opportunités en termes de viabilité, de manière à encourager la création d'emplois et de produits viables qui répondent aux principes de la durabilité. [...]

I.9 Une mobilité urbaine durable

Nous, villes, nous efforcerons d'améliorer notre accessibilité et de maintenir le bien-être social et les modes de vie urbains tout en diminuant le besoin de mobilité. Nous donnerons la priorité aux moyens de transport respectueux de l'environnement (notamment la marche, le vélo et les transports publics) et placerons au centre de nos efforts de planification l'association des différents moyens de transport.

Les véhicules privés à moteurs circulant en ville doivent avoir progressivement un rôle subsidiaire, à savoir faciliter l'accès aux services publics et maintenir l'activité économique des territoires urbains.

Nous, villes, comprenons que les menaces que fait peser le réchauffement de la planète sur l'environnement naturel et urbain et sur les générations futures nécessitent une volonté affirmée pour stabiliser puis réduire le plus rapidement possible les émissions de gaz à effet de serre. [...] »

Signé à Aalborg, Danemark, le 27 Mai 1994[1]

1. 80 villes européennes sont signataires de la Charte en 1994. En 2007, elles sont 350.

Source : http:// www.ecologie.gouv.fr

Document 5 : Une ville durable, Fribourg-en-Brisgau (Allemagne)

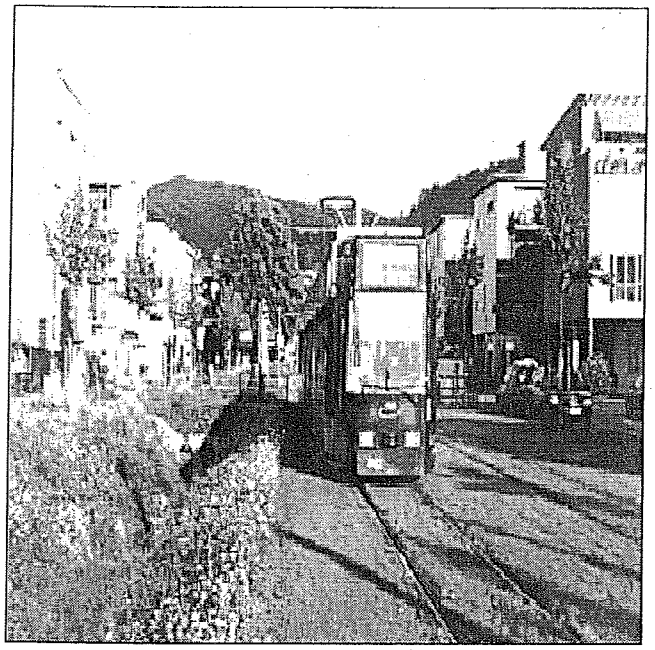

Tramway dans les rues de Fribourg

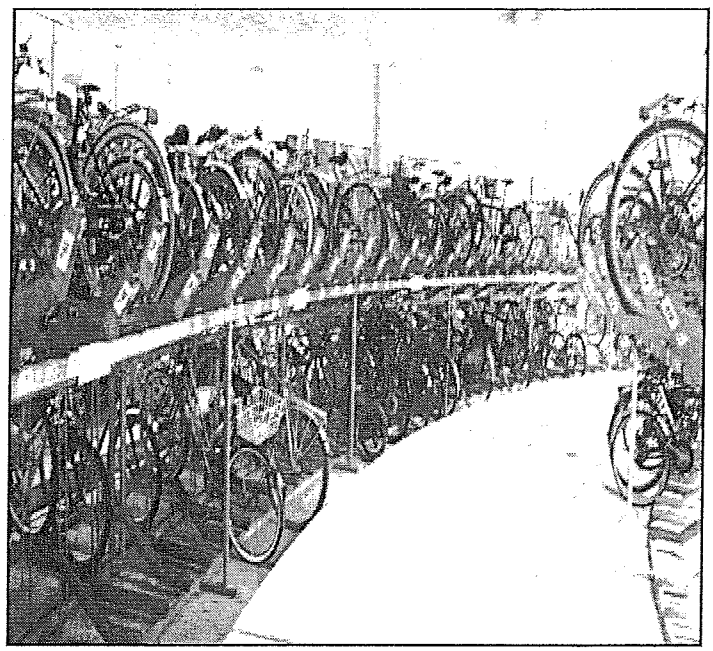

Centre mobile, parking à vélo près de la gare centrale

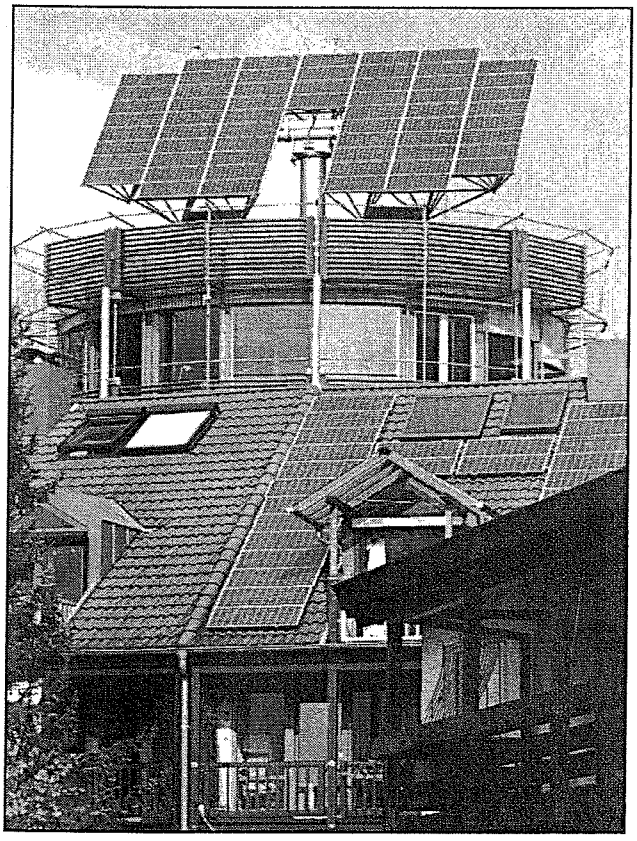

Maison solaire (écoquartier Vauban)

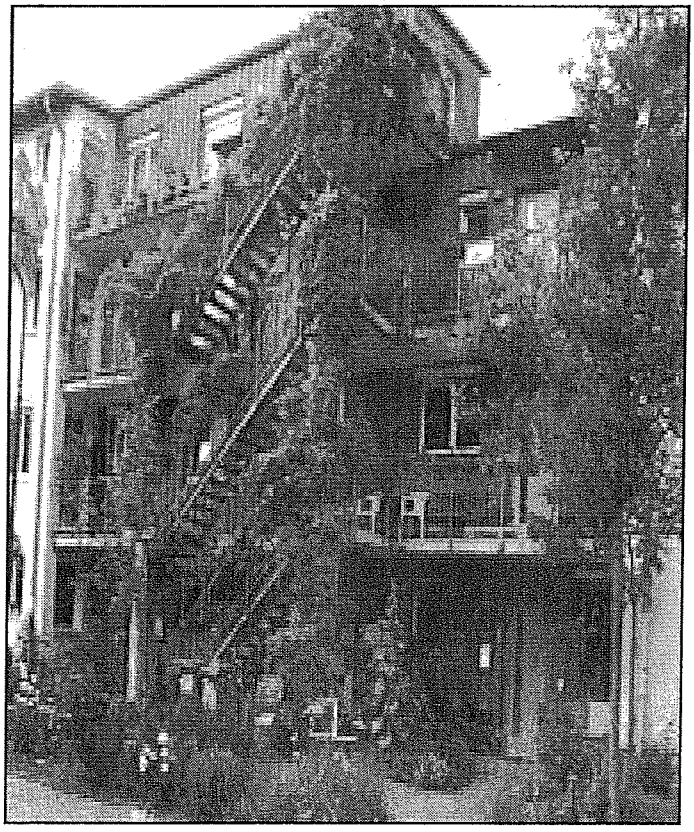

Logement collectif (écoquartier Vauban)

Document 6 : Paris veut prendre de la hauteur

Document 6a.
Vue d'artiste de la Défense après la construction de la future tour Signal. La mairie de paris souhaite construire des tours en centre ville.

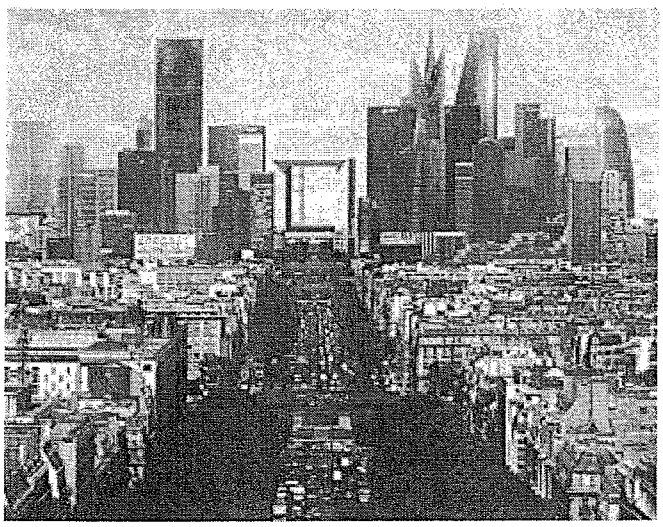

Document 6b
Nouvelle ambition pour le maire de Paris : le développement des grandes tours à Paris. Un projet qui déclenche l'hostilité des Verts.

Ce matin au conseil de Paris, affrontement garanti entre les socialistes et les écolos sur le nouveau projet de Bertrand Delanoë qui veut relancer la construction des tours dans la capitale.
La future tour Signal de Jean Nouvel, s'élèvera dans le quartier de la Défense, à la périphérie de Paris. Mais ces grandes tours devraient s'ériger non plus seulement aux portes de la capitale, mais bien intra-muros, sur les bords de Seine dans le 13e arrondissement ou dans le quartier des Batignolles. Pour Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, les buildings correspondent aux nouveaux besoins de la capitale et permettent de réduire les déplacements entre le domicile et le travail.
Actuellement, la hauteur des immeubles est limitée à 37 mètres pour les logements. Anne Hidalgo a annoncé la semaine dernière la modification de ce plafond, qui sera rehaussé à 50 mètres.
Le groupe U.M.P ne se montre pas réticent au projet, même s'il exprime des réserves. Seuls les Verts sont opposés au rêve de hauteur de Bertrand Delanoë. Pas question pour les écolos d'avoir des gratte-ciel en plein Paris, comme à New-York ou à Tokyo. Ils réclament un référendum sur la question et mettent en avant l'argument environnemental : les tours consomment plus d'énergie qu'un édifice normal.
Un grand débat public sur la question va être lancé par les socialistes. L'assentiment des habitants n'est pas gagné. En novembre 2007, selon un sondage CSA, 63 % des Parisiens étaient contre les grandes tours.

Source : France info, Lundi 16 juin 2008

Document 7 : **Du rêve futuriste à la réalité**

En 2020, au moins 60 % de la population chinoise devrait vivre en ville, contre 45 % aujourd'hui. Tout cela va tellement vite que personne n'ose avancer une cartographie prévisionnelle de l'urbanisation. Restent les projets… […]

« *Il n'y a plus de politique applicable à tout le pays, car il y a trop de différences*, explique Kuang Xiaoming, professeur à l'institut d'urbanisme de Tongji, à Shanghaï. *Pour les parties plus riches du pays, les zones côtières, on raisonne maintenant en groupes de villes, en conurbation.* » De grands ensembles sont impulsés par des politiques volontaristes. Des villes écologiques vitrines, comme Dongtang, prévue pour 2010, surgissent pour répandre la bonne parole environnementale. De nouvelles mégacités sont créées par pure décision administrative, comme Chongqing, arrachée en 1997 à la province du Sichuan pour faire une des quatre municipalités autonomes du pays.

Autre projet d'envergure : l'agglomération des villes de Pékin, Tianjin et de la province de Hebei, sur le modèle d'un grand axe et de trois ceintures de villes. « *On n'a plus peur des grandes villes, mais il va falloir les organiser* », reconnaît Li Shantong, du centre de recherche en urbanisme du Conseil d'Etat. Car les résultats actuels sont inégaux.

« A Pékin, l'urbanisation est impitoyable, on se trouve avec un mur de tours qui délimite parfaitement la ville. Et puis, plus rien », décrit Néville Mars. Pour l'architecte, ce chaos architectural est directement lié « *à la transformation de la Chine d'un système de planification centrale à cette approche hybride qu'est l'économie de marché. A Pékin, seules trois des treize villes-satellites prévues ont vu le jour. La situation est paradoxale. D'un côté, la Chine continue à générer des plans très détaillés (zones high-tech, quartiers d'affaires), de l'autre, une kyrielle d'initiatives locales engendre une expansion de la ville dans des directions totalement imprévues.* »

Pour éviter de se faire dépasser, le gouvernement chinois tente de freiner l'exode rural en investissant dans les provinces de l'intérieur du pays. Une orientation annoncée comme prioritaire depuis 2006. Cependant, en empêchant les travailleurs migrants de s'installer en ville, ce système les force à habiter en dehors, ou à être nomades, ce qui fragmente et fragilise le tissu périurbain. Ces populations flottantes approchent déjà les 4 millions à Pékin et à Shanghaï.

« *En réalité, les villes sont déjà en train de se construire d'elles-mêmes,* prédit Neville Mars. *Les villages s'étendent, par milliers, souvent à moins de 1,5 km de distance les uns des autres. Quand, dans quelques années, les revenus des foyers atteindront 6000 dollars par an, le seuil pour l'achat d'une automobile, vous aurez un vaste réseau de villages qui se transformera en économie urbaine.* »

Source : Brice Pedroletti *Le Monde Dossiers et Documents, n°*369 Novembre 2007.

Questions

Document 1 (13 points)

1. Décrivez le milieu dans lequel vit l'énonciateur. (2 pts)
2.
   a. Dans quel état d'esprit se trouve-t-il ? Justifiez votre réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte. (3 pts)
   b. Dans la première strophe, relevez et nommez un procédé d'écriture qui traduit cet état d'esprit. (2 pts)
   c. Expliquez les deux images suivantes : « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » (quatrième strophe) et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique » (septième strophe) (4 pts)
3. Comment comprenez-vous le titre de cette chanson ? (2 pts)

Documents 2a et 2b (5,5 points)

4.
   a. Calculez, pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, le pourcentage de la population urbaine dans le monde (1 pt)
   b. Caractérisez l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006. Justifiez votre réponse. (1 pt)
   c. Quels sont les deux continents les plus fortement urbanisés ? (0,5 pt)
   d. Quels sont les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine de 1970 à 2006 ? Justifiez votre réponse. (1 pt)
5. Mettez en relation votre précédente réponse avec la carte de l'Indice de développement humain (document 2b) et tirez-en une remarque. (2 pts)

Document 3 (6 points)

6. En vous appuyant sur les informations de cet article du journal *Le Monde*, montrez que les constats que vous avez faits à la question 5 concerneront également les décennies à venir. (3 pts)
7. Pourquoi Gaëlle Dupont pense-t-elle que le devenir des villes est « *la question-clé pour l'avenir de la planète* » ? (3 pts)

Document 4 (3,5 points)

8. En quoi la Charte des villes européennes est-elle une réponse aux problèmes de l'urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3 ? (3,5 pts)

Document 5 (4 points)

9. Montrez que la ville de Fribourg-en-Brisgau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes (document 4) (4 pts)

Documents 4 et 5 (6 points)

10. A partir de ces trois documents, définissez ce que l'on entend par « ville durable ». (6 pts)

Documents 6 (5 points)

11. Le projet de construction de grandes tours à Paris correspond à certains objectifs de la Charte des villes européennes (document 4). Relevez-en deux. (1,5 pt)
12.
    a. Pourquoi les Verts s'opposent-ils à ce projet ? (1 pt)
    b. Relevez dans la chanson de F. Cabrel (document 1) trois passages qui illustrent la photographie du document 6a. (1,5 pt)

Compétence d'écriture (18 points)

Deux parisiens échangent leur point de vue concernant le projet de construction des grandes tours dans Paris. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur des arguments liés au concept de « ville durable », l'autre prétend que ces tours sont contraires à la charte des villes européennes.
Rédigez cette discussion dans un texte organisé d'une trentaine de lignes.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.